

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 246/04

AMR 51/125/2004 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PEINE DE MORT

ÉTATS-UNIS (Texas) James Vernon Allridge (h), Noir, 41 ans

Londres, le 12 août 2004

James Allridge doit être exécuté au Texas le 26 août 2004. Il a été condamné à mort en 1987 pour le meurtre d'un employé de magasin, commis deux ans auparavant.

Brian Clendennen, un Blanc âgé de vingt ans, a été abattu le 4 février 1985 lors du cambriolage d'un magasin Circle K, à Fort Worth. Un jury a reconnu James Allridge coupable de ce meurtre et a estimé que cet homme, s'il avait la vie sauve, commettrait probablement d'autres actes de violence de nature criminelle et demeurerait un danger pour la société, même s'il était incarcéré. Au Texas, les jurys doivent évaluer si l'accusé représente un danger futur pour la société ou non. S'ils estiment que c'est le cas, la peine de mort peut être prononcée.

James Allridge avait vingt-deux ans au moment des faits. Aujourd'hui âgé de quarante et un ans, il a passé dix-sept ans dans le couloir de la mort. Il a formé un recours en grâce en mettant en avant le fait qu'il s'était amendé. Selon les informations recueillies, il a reconnu sa responsabilité dans ce crime, qu'il regrette profondément. Il bénéficie de l'appui d'un ancien responsable du système carcéral texan, qui a confirmé qu'il s'était amendé. Par ailleurs, deux anciens gardiens du quartier des condamnés à mort et plusieurs jurés intervenus au cours du procès soutiennent sa requête en grâce.

S. O. Woods a travaillé pendant trente et un ans pour la division institutionnelle du service de justice pénale du Texas, au sein de laquelle il a notamment occupé le poste de directeur adjoint, puis de président de la commission de classement. Il a réexaminé les dossiers retraçant le parcours de James Allridge en prison et a conclu qu'il ne constituait un danger ni pour le personnel pénitentiaire, ni pour les autres détenus. Il a ajouté : « *il n'y a vraiment aucune raison de ne pas le placer avec la population générale [des détenus]* ».

Deux anciens gardiens du quartier des condamnés à mort soutiennent la demande de grâce de James Allridge. L'un d'eux a déclaré : « *James était le genre de prisonnier qui facilitait la vie à tout le monde quant il s'agissait de travailler avec les détenus du couloir de la mort. James a probablement sauvé la vie d'un grand nombre d'agents pénitentiaires sans qu'ils s'en aperçoivent, simplement en calmant les choses. Il mérite d'être gracié parce que c'est vraiment un prisonnier modèle, et je pense qu'il le resterait s'il réintégrait la population [normale des détenus].* » Un second gardien a indiqué, dans une déclaration sous serment accompagnant la demande de grâce : « *James ne serait pas une menace pour la société si sa condamnation à mort était commuée en une peine de réclusion à perpétuité. Je suis favorable à une mesure de clémence.* »

Au moins quatre des jurés qui ont condamné James Allridge à mort soutiennent également sa requête en grâce, en raison des efforts qu'il a faits pour s'amender et de son comportement exemplaire en prison. Dans un témoignage vidéo présenté avec la requête en grâce, un des membres du jury a déclaré : « *J'espère vraiment, pour James et pour les autres personnes qu'il a émues en prison, qu'il bénéficiera d'une mesure de clémence et qu'il pourra continuer à servir d'exemple aux autres.* »

D'autres personnes, dont des membres de sa famille, un ancien employeur, des personnes avec qui il a correspondu pendant toutes ces années et des codétenus, ont fourni des témoignages pour soutenir sa requête. En prison, selon les informations recueillies, James Allridge a aidé des détenus plus jeunes à s'adapter à la captivité de façon constructive et non violente, et est devenu lui-même un artiste accompli.

En 1990, en Géorgie, la sentence capitale sous le coup de laquelle se trouvait un certain William Moore a été commuée. Pour justifier sa décision, le comité des grâces et des libérations conditionnelles de cet État a notamment mis en avant le comportement exemplaire du prisonnier et les remords qu'il avait exprimés. En 1997, en Virginie, la condamnation à mort prononcée contre William Saunders a été commuée, là encore au motif qu'il s'était amendé. Le juge et le représentant du ministère public intervenus en première instance s'étaient dits favorables à une mesure de clémence. En 2004, la peine capitale de Willie Hall a été commuée en une peine de réclusion à perpétuité. Le comité des grâces et des libérations conditionnelles de Géorgie, lorsqu'il a annoncé cette décision, a invoqué le comportement exemplaire de Willie Hall.

Au Texas, le gouverneur peut adopter une mesure de clémence si le comité des grâces et des libérations conditionnelles formule une recommandation en ce sens. Le gouverneur est également habilité à accorder des sursis.

Amnesty International est opposée à la peine capitale en toutes circonstances et de manière inconditionnelle. À ce jour, 117 pays ont aboli ce châtement *de jure* ou *de facto*. Depuis la reprise des exécutions judiciaires aux États-Unis en 1977, les autorités de ce pays ont ôté la vie à 922 personnes. Parmi ces condamnés, 323 ont été tués au Texas.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après, et que vous rédigerez (en anglais ou dans votre propre langue) en utilisant vos propres mots et en vous inspirant des recommandations suivantes :

- faites part de votre compassion pour la famille et les amis de Brian Clendennen, et dites que vous ne cherchez aucunement à excuser le crime qui lui a coûté la vie, ni à minimiser les souffrances qu'il a causées ;
- soulignez que James Allridge a reconnu sa culpabilité dans cette affaire et que, selon les informations recueillies, il regrette profondément son geste ;
- rappelez qu'au moins quatre des jurés qui ont opté pour la peine capitale lors du procès parce qu'ils estimaient que James Allridge représenterait un danger pour la société, même s'il était incarcéré, sont maintenant favorables à sa requête en grâce, en raison de son comportement exemplaire en prison et des efforts qu'il a accomplis pour s'amender ;
- indiquez qu'il bénéficie également de l'appui de deux gardiens de prison ainsi que d'un ancien membre du système carcéral du Texas, S. O. Woods ;
- exhortez le comité des grâces et des libérations conditionnelles du Texas à recommander au gouverneur de commuer la sentence capitale sous le coup de laquelle se trouve James Allridge ;
- invitez le gouverneur à suivre une telle recommandation ou, au cas où le comité émettrait un avis défavorable, à accorder un sursis à James Allridge, comme il est habilité à le faire, et à demander au comité de reconsidérer sa décision.

APPELS À :

N. B. : merci de mentionner, dans tous vos appels, le numéro matricule de James Allridge : #870

Présidente du Comité des grâces et des libérations conditionnelles du Texas :

Rissie Owens, Presiding Officer,
Board of Pardons and Paroles, 1300 11th St., Suite 520,
P.O. Box 599, Huntsville, TX 77342-0599, États-Unis
Fax : +1 936 291 8367

Formule d'appel : *Dear Ms Owens, / Madame,*

Membre du Comité des grâces et des libérations conditionnelles du Texas :

Elvis Hightower, Board Member,
Board of Pardons and Paroles, 1300 11th St., Suite 520,
P.O. Box 599, Huntsville, TX 77342-0599, États-Unis
Fax : +1 936 291 8367

Formule d'appel : *Dear Mr Hightower, / Monsieur,*

Membre du Comité des grâces et des libérations conditionnelles du Texas :

Charles Aycock, Board Member,
Board of Pardons and Paroles,
5809 S. Western, Suite 237, Amarillo, TX 79110, États-Unis
Fax : +1 806 358 6455

Formule d'appel : *Dear Mr Aycock, / Monsieur,*

Membre du Comité des grâces et des libérations conditionnelles du Texas :

Linda Garcia, Board Member,
Board of Pardons and Paroles,
1212 N. Velasco, Suite 201, Angleton, TX 77515, États-Unis
Fax : +1 979 849 8741

Formule d'appel : *Dear Ms Garcia, / Madame,*

Membre du Comité des grâces et des libérations conditionnelles du Texas :

Juanita Gonzalez, Board Member,
Board of Pardons and Paroles,
3408 S. State Hwy. 36, Gatesville, TX 76528, États-Unis
Fax : +1 254 865 2629

Formule d'appel : *Dear Ms Gonzalez, / Madame,*

Membre du Comité des grâces et des libérations conditionnelles du Texas :

Jose L. Aliseda, Board Member,
Board of Pardons and Paroles,
1111 West Lacy St., Palestine, TX 75801, États-Unis
Fax : +1 903 723 1441

Formule d'appel : *Dear Mr Aliseda, / Monsieur,*

Gouverneur du Texas :

Governor Rick Perry, Office of the Governor, PO Box 12428, Austin, TX 78711-2428, États-Unis
Fax : +1 512 463 1849

Courriers électroniques : <http://www.governor.state.tx.us/contact#contactinfo> (via le site web du gouverneur)

Formule d'appel : *Dear Governor, / Monsieur le Gouverneur,*

COPIES aux représentants diplomatiques des États-Unis dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.